

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

139098

Déclaration de Maladie : N° P19-0004471

Maladie

Dentaire

19. PLV

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11682 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

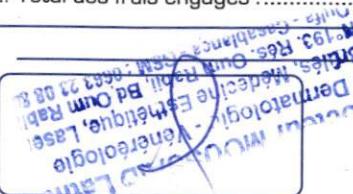
Nom & Prénom : El maimouni Souyra Date de naissance : 15/01/1976

Adresse : 183 RES Ferdinand GH17 ETG4 N°17 oufz casablanca

Tél. : 06.65.62.22.76 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/11/2022

Nom et prénom du malade : AL Nouastarie Hanan Age : 37 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

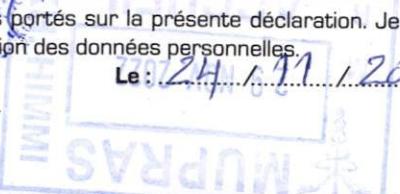
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 2022/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/11/11 9028		05	950	Docteur MOUSSA Boulevard Oum Errabbi Oujda - Casablanca - GSM : 0663215921
				DIA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE OUM ERRABBI Dr. Adlane BIDAH 49, Boulevard Oum Errabbi Hay Hassani EL QUEFA CASABLANCA Tel. 05 22 90 86 72	24/11/11	59800

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

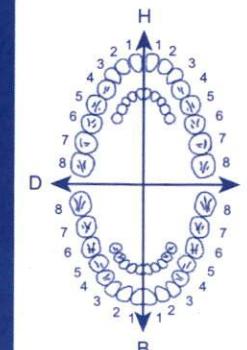
ISDIN
HYDRATION

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

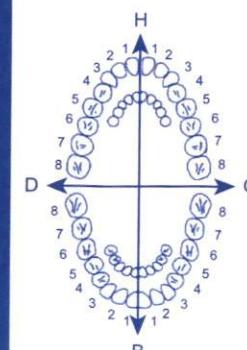
Spécifier la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

raphies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES



ODF PROTHÉSES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

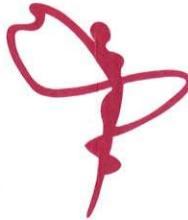
Docteur Moussaid Latifa

Dermatologie - Vénérérologie
Brûlés, Médecine Esthétique, Laser

Maladies de la Peau, des Ongles
Maladies Sexuellement Transmissibles, Chirurgie de
la Peau et des Ongles, Allergologie, Cosmétologie, Laser

Diplômée en Médecine Esthétique et en Laser
de la Faculté de Médecine de Besançon (France)
Membre de la société Française de dermatologie

Attachée à la Polyclinique CNSS Darb Ghallaf
Attachée à la Polyclinique CNSS Bernoussi



الدكتورة لطيفة مسادر

اختصاصية الأمراض الجلدية و التناسلية
الحرق، التجميل و الليزر

أمراض الجلد، الشعر و الأظافر، الأمراض التناسلية
جراحة الجلد و الأظافر

أمراض الحساسية، التجميل، الليزر

حاصلة على دبلوم التجميل و الليزر من جامعة بيزانسون (فرنسا)
عضوة الجمعية الفرنسية لطب الجلد

ملحقة بمصحة الضمان الاجتماعي درب غلف
ملحقة بمصحة الضمان الاجتماعي البرنوسي

Casablanca, le :

24/11/2022

Al moustakim
handa

1) Camellia Mellifera
أغ. سفلي

2) Succulents
م. زهر.

3) Mesquite tree
أشجار

4) Morolius scree
أشجار

5) Leucoscar 36- شجر

Doctor MOUSSAID Latifa
Dermatologie - Vénérérologie
Brûlés, Médecine Esthétique, Laser
Résidence Oum Rabii, Bd. Oum Rabii, Appt.15 (A côté de la lydec Oulfa) Casablanca
Tél. : 05 22 93 11 34 - Gsm : 06 63 23 08 80 - E-mail : latimoussaid@hotmail.com
I.F : 40415419 - Patente : 36019538 - ICE : 002134416000020 - INP : 091028357

رقم 193، إقامة أم الربيع، بشارع أم الربيع، شقة رقم 15 (بجانب ليديك الألفة) الدار البيضاء، الهاتف: 05 22 93 11 34 - المحمول: 06 63 23 08 80

N° 193, Résidence Oum Rabii, Bd. Oum Rabii, Appt.15 (A côté de la lydec Oulfa) Casablanca

Tél. : 05 22 93 11 34 - Gsm : 06 63 23 08 80 - E-mail : latimoussaid@hotmail.com

I.F : 40415419 - Patente : 36019538 - ICE : 002134416000020 - INP : 091028357

288.3
J) PRIP  
Atopical effervescent
- Dipotassium - 
PHARMACIE OUM ERRABII
Dr. Adnane BIDAH
49 Boulevard OUM ERRABII HAY HASSANI,
EL OULEFA - CASABLANCA Tel: 05 22 98 88 72

2x1 (x1=)

1x1 (x1=)

1J/2 (x1=)

269.3

J) unecoder ces a-
de la dentelle 

140.1
J) 
Docteur MOUSSAID Latifa
Dermatologue - Vénérologue
Belle, Médecine Esthétique, Laser
n°193, Res. Oum Rabii, Bd Oum Rabii
Rabat - Casablanca - GSM : 0663 21 08 80

O1(?)

J) Medicine cell Sieff

1tri c= Dr. S. S.

598.02